

Bulletin d'inscription

Etude / cabinet / raison sociale :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de tél :

Courriel :

*Assistera au colloque « L'accès aux droits sociaux »,
Vendredi 20 mars 2020
Salle DECA 01, UFR Droit, Campus Mariani – CORTE*

- Tarif inscription : 90 €
- Tarif privilégié : 50 € étudiants en formation professionnelle CRFPA et CFPN / experts-comptables stagiaires

Entrée libre pour les étudiants et personnels enseignants

*Le règlement est à effectuer par chèque à l'ordre de
M. l'Agent comptable de l'Université de Corse.
L'inscription n'est effective qu'à réception du règlement.*

Date, signature et cachet de l'entreprise :

Le règlement est à renvoyer à l'adresse suivante :

Contact et inscriptions :
Jeanne LALEURE-LUGREZI
Equipe méditerranéenne de recherche juridique (UR 7311)
Bâtiment Dr. Edmond Simeoni 1^{er} étage
Avenue Jean Nicoli BP 52
20250 CORTE
04.20.20.22.14 / 06.88.76.67.14
laleure@univ-corse.fr

eadroit.universita.corsica
www.universita.corsica



É Q U I P E
MÉDITERRANÉENNE
DE RECHERCHE
JURIDIQUE EA 7311



L'accès aux droits sociaux

Vendredi 20 mars 2020

Demi-journée d'étude

À partir de 9h

Faculté de droit et de science politique

Salle DECA 01

Responsable scientifique :
**Johanna BENREDOUANE, enseignante-chercheuse
contractuelle en droit public à l'Université de Corse**

Contact et inscription :
Jeanne LALEURE-LUGREZI
Ingénieur de recherche
EMRJ / EA 7311
laleure@univ-corse.fr
04.20.20.22.14

PROGRAMME

9h15 Accueil des participants et discours d'ouverture : André GIUDICELLI, Directeur de l'Equipe méditerranéenne de recherche juridique (EMRJ / UR 7311).

9h30 Propos introductifs : De l'accès aux droits sociaux à l'accès au « juste droit » : enjeux et logiques
Johanna BENREDOUANE, Enseignante-chercheuse contractuelle, Université de Corse).

Partie I. Quelle prise en compte de l'objectif d'accès aux droits sociaux dans les dispositifs d'action sociale ?

9h50 L'accès aux minima sociaux
Virginie DONIER, Professeure, Université de Toulon.

10h10 L'accès à l'allocation de soutien familial
Isabelle SAYN, Directrice de recherche au CNRS, Centre Max Weber, Université de Lyon).

10h30 Pause

10h45 L'accès aux droits sociaux des mineurs non accompagnés
Perrine DUMAS, Maître de conférences, Université de Corse.

Partie II. Les évolutions du contentieux des droits sociaux, limitation ou renforcement de l'accès aux droits sociaux ?

11h05 L'expérimentation d'une procédure de médiation préalable obligatoire : réflexions sur l'accès au juge des droits sociaux
Fabien Hoffmann, Maître de conférences, Université de Corse.

11h25 L'évolution de l'office du juge administratif dans les contentieux sociaux
Pierre Monnier, Vice-président du Tribunal administratif de Bastia.

12h Clôture des débats

L'accès aux droits sociaux

La question de l'accès aux droits sociaux n'est pas nouvelle. Le législateur, comme la doctrine, y prête attention depuis une trentaine d'année. Cependant, sous l'influence des travaux sur le non-recours aux droits, cette question a pris depuis quelques années une dimension nouvelle. Aussi, l'accès aux droits sociaux est-il aujourd'hui présenté comme un objectif vers lequel doivent tendre les différentes réformes en matière d'action sociale. En s'intéressant à l'accès aux droits sociaux, cette demi-journée d'étude entend éclairer la problématique de l'effectivité des droits sociaux, problématique essentielle tant au regard des effets de l'ineffectivité de ces droits sur la pauvreté qu'au regard de l'exigence d'effectivité inhérente aux normes juridiques.

Deux angles d'approche différents seront envisagés afin d'appréhender la question de l'accès aux droits dans toute son amplitude : l'un centré sur les dispositifs d'action sociale afin d'appréhender de quelle manière se traduit l'objectif de renforcement de l'accès aux droits sociaux sur le territoire et l'autre centré sur le contentieux des droits sociaux afin de mesurer l'influence des évolutions du contentieux des droits sociaux sur l'accès à ces droits, puisque l'accès au juge est une garantie de l'effectivité des droits.



Parvis de la faculté de droit de l'Université de Corse